

Ces milliards soustraits aux Français pour les peuples étrangers via l'AFD

écrit par Christine Tasin | 4 mai 2019



Suite à notre article [consacré à l'argent offert aux terroristes palestiniens par Macron](#), il n'est pas inutile de rappeler la video ci-dessous de Joachim Veliocas consacrée à l'Agence française de développement (AFD), bras armé du quai d'Orsay.

Ces milliards soustraits aux Français pour les peuples étrangers via l'AFD :

Analyse des comptes de l'Agence française de développement selon son propre rapport financier du premier semestre 2018. **Turquie, Maroc, Tunisie, la liste des bénéficiaires et les montants astronomiques.** La France va faire exploser son aide aux pays en développement de 10,3 milliards d'euros en 2017 à 18 milliards d'euros en 2022 (rapport du Sénat) Franchement, on a besoin d'une telle priorité ???

Rapport du 3 mai 2019

Agence française de développement : pour une croissance équilibrée

Rapport d'information de M. Jean-Pierre VIAL et Mme Marie-

Françoise PEROL-DUMONT, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées^{n° 104} (2018-2019) – 31 octobre 2018

Avec une hausse de 80 pour cent de ses engagements financiers en 5 ans (de 10,3 milliards d'euros en 2017 à 18 milliards d'euros en 2022), l'Agence française de développement (AFD) va connaître une croissance sans précédent. Le présent rapport sur le contrat d'objectifs et de moyens (COM) de l'AFD pour la période 2017-2019 demande que l'utilisation de ces ressources fasse l'objet d'un pilotage politique efficace et cohérent.

Au sein du COM, la progression significative des moyens en dons de l'agence constitue un point très positif. La croissance des dons permettra enfin de rééquilibrer l'aide au développement vers les pays les plus pauvres et vers l'éducation, le social et la santé. L'Afrique, en particulier le Sahel, sera la première à en bénéficier.

Encore faut-il que le pilotage politique de l'agence donne du sens à cette rapide progression financière. Avec la réduction annoncée des moyens du réseau diplomatique, l'AFD doit animer une « Équipe France du développement » impulsant une véritable « approche globale » diplomatie-défense-développement. Le rapport de la commission souligne ainsi que le rapprochement entre l'AFD et Expertise France doit laisser une large autonomie à cette dernière afin de poursuivre ses activités en faveur d'un meilleur continuum entre sécurité et développement.

Par ailleurs, la progression des engagements financiers et des effectifs de l'agence doit aller de pair avec une évaluation toujours plus précise et plus lisible des résultats obtenus. Contrôler les procédures ne suffit pas, il est nécessaire d'impulser une culture du pilotage par les résultats de l'aide au développement française et l'AFD a un rôle de premier plan à jouer dans ce domaine.

Rapport



- Les rapporteurs : [Jean-Pierre VIAL](#), [Marie-Françoise PEROL-DUMONT](#)
- [Le rapport](#)
- [La synthèse \(pdf\)](#)
- [Le rapport en une page](#)
- [Le rapport au format pdf](#)
- [Pour commander le rapport](#)

<http://www.senat.fr/notice-rapport/2018/r18-104-notice.html>